



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus de démocratie dans le Vallon Qui doit élire le Conseil Communal ?

Nous le constatons, la diversité des opinions au sein de la population et des groupes politiques siégeant au Conseil général n'est pas représentée par le Conseil communal, immuablement bicolore depuis la fusion. Dans notre Commune, de votation en élection, l'abstentionnisme et un certain rejet des institutions par une partie des citoyennes et citoyens progresse malheureusement ; avec à peine 30 à 35 % de participation, le corps électoral s'en détourne de plus en plus. La démocratie directe est précieuse, mais plus fragile qu'il n'y paraît ; il suffit de constater ce qui se trame dans d'autres contrées, où démagogie, populisme ou incompétence gagnent du terrain.

Pour Les Vert-e-s, il est fondamental de revivifier l'esprit citoyen au Vallon, car les décisions prises par les autorités nous concernent toutes et tous. L'élection du Conseil communal par la population, est-elle la panacée pour atteindre cet objectif ? C'est une piste en tout cas qui, selon les Vert-e-s, redonnerait du pouvoir à l'électorat. Mais d'autres modèles méritent également qu'on s'y penche : imaginons par exemple un Conseil Communal composé de sept membres à temps partiel, ou proposons dans le règlement général de la Commune que le Conseil Communal reflète réellement la force des partis élus au législatif ; une telle disposition existe à Val-de-Ruz, mais pas au Vallon, pas encore du moins.

Les Vert-e-s ont plaidé pour élargir la palette d'outils de la démocratie en soumettant l'élection de candidat-e-s compétent-e-s à l'approbation directe par la population, mais une majorité conservatrice du Conseil général a préféré le statu quo actuel insatisfaisant.

Il est sain qu'un large débat public ait lieu sur la formule la meilleure possible pour Val-de-Travers, sans idée préconçue ni calcul politico-politicien. Le dernier mot revient désormais au peuple souverain : Alors à vos bulletins et rendez-vous au scrutin du 26 novembre !

Naomi Humbert, Marie-France Vaucher et Sergio Santiago

Neuchâtel, le 17 mai 2023